



مشروع «نظام القاعد  
والحماية الاجتماعية»:  
تقابل الضعف والقوة

----- -  
-  
..... -  
..... -  
..... -  
..... -  
..... -  
..... -  
..... -  
----- -  
-  
--- ( ) -  
----- ( - ) -  
----- ( ) -

## ١. مدخل

)

(

"

"

"

"

"

"

( : " - " - )

" "

: -

: -

: -

SNA



% ,

:

:

% ,

% ,



-

>> :

<<

- .

- .

- :

- .

>> : ( )

.<<

( )

>> : //

:

.<<

>> <<

.

.

( )

: ( )

( )

( )

-

-

( )

( )



( )

-  
/ /

( )

-

)  
.(

( )

:

-

)

-

-

.(

( % )

( / )

%

( )

-

.( )

)

.(

( )

-

:

(% )

-

)

-

:

.(

-

( )

( )

-

-

( )

-

)

.(

/

>> :

.<<

( )

/

( )

.( / / / )

( )

( / / / )

( )

. ( )

>> :

<<....

%

%

(. . )

( / )

:

%

(

)

:

:

%

%

%

%

%

%

%

%

:

<<

>>

)

( )

(



%

//

)

.(

%

( )

-

:( )

%

:( )

:



: :

:

:

"

"

"

"

"

"

:

:

(

)

( )

:( )

.%

" "

:( )

" "

:( )

:( )

" :

"

:( )

(% )

(% , )

:

حركة التجدد الديمقراطي





### ٣. التغطية الصحافية للندوة

( ) -

:" "

" "

:

"

"

" "

"

"

"

"

.

:

.

"

"

.

.

.

.

.



( )

-

:

:

:

"

"

.

.

:

...

:

-

-

-

-

-

:

:

-

-

-

-

...

-

-

.

"

"

"

,

"

"

"

.

( )

:

.

-

:

-

-

-

**- L'Orient Le Jour (13/8/2004)**

**Conférence - Projet de loi sur l'assurance vieillesse**  
**La création d'une caisse indépendante pour les retraites est contestée**

Le Mouvement du renouveau démocratique a organisé mercredi soir une conférence autour du projet de loi sur l'assurance vieillesse qui a été adopté la semaine dernière en Conseil des ministres afin de lancer un dialogue entre les différentes parties intéressées et tenter de parvenir à un consensus sur une question d'avenir pour le pays.

Si tout le monde est d'accord pour sortir du système actuel d'indemnités de fin de service, qui a été établi à l'origine de façon provisoire, comme l'a souligné Jamil Malak, membre du conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale, les divergences persistent à propos du projet adopté en Conseil des ministres. Le principal reproche adressé par le syndicaliste Adib Abou Habib, ancien membre du conseil d'administration de la CNSS, porte sur la constitution d'une entité indépendante, chargée de gérer le nouveau système de retraites. L'objectif caché d'une telle mesure est de porter un coup fatal à la CNSS, accusée de tous les maux, alors que l'origine des problèmes de la caisse est avant tout politique, a-t-il dit. Pour Jamil Malak, il est impensable d'espérer une structure nouvelle qui ne soit pas soumise aux mêmes contraintes politiques et confessionnelles à l'origine des dysfonctionnements de la CNSS. Modérateur du débat opposant les deux syndicalistes à Antoine Wakim, actuaire, membre du conseil d'administration de la CNSS et Pdg de la Sna, le secrétaire du MRD, Antoine Haddad, s'interroge également sur les motivations de la création d'une nouvelle caisse de retraite, indépendante de la CNSS : «Je crains un système social à deux vitesses. Ne faudrait-il pas plutôt réformer la CNSS elle-même? »

Antoine Wakim répond en se faisant l'avocat d'un projet de loi qui «permettra au Liban d'accéder à la modernité en matière de système de retraite ». Même s'il reconnaît des lacunes et s'il est d'accord pour dire que le projet actuel « est moins bon que les précédents » – sachant que la réforme du système de retraite a fait l'objet de 15 projets depuis 1977 – le Pdg de la Sna estime qu'il faut absolument « réaliser ce saut qualitatif ». En ce qui concerne la création d'une caisse indépendante pour gérer le nouveau système de retraite, fondé sur un régime hybride de répartition et de capitalisation, Antoine Wakim estime que ce sera l'occasion d'établir une institution nouvelle, avec une mentalité nouvelle.

Si le débat organisé par le MRD s'est focalisé sur le rattachement ou non de la nouvelle caisse à la CNSS, d'autres questions doivent encore être résolues, a déclaré Antoine Haddad, car ce projet de loi est au cœur du contrat social qui lie les citoyens d'un pays : le système hybride de répartition et de capitalisation est-il satisfaisant? Faut-il lier la couverture médicale à l'assurance vieillesse? Comment réaliser la transition du système actuel vers le nouveau système? La fonction du système de retraite est-elle uniquement sociale, ou bien doit-elle aussi être économique, à travers le placement de l'épargne collectée?

**Sibylle RIZK**

-

- نص مشروع قانون التقاعد والحماية الاجتماعية (كما اقره مجلس الوزراء بتاريخ ٥ آب ٢٠٠٤)

:

: -

" "

: -

" " " " " " " " " "

//

/

: -

:

-

\*

//

\*

:

-

-

-

" "

-

//

: -

:

: -

:

:

: -

.

-

: -

-

-

-

: -

.

: -

-

: -

.

.

.

:

: -

-

-

: -

-

-

%

-

%

%

-

% ,

-

%

-

-

-

-

: -

: -

: -

( )

: -

-

:

\*

\*

-

-

:

: -

: -

-  
-  
-  
-

: -

:

: -

- - - - -

- -

: -

: -

-  
-  
-





- -

-

-

-

-

:

-

-

-

-

-

-

-

-

:

-

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that proper record-keeping is essential for transparency and accountability, particularly in the context of public administration and government operations. This section also highlights the role of technology in streamlining record management processes and reducing the risk of data loss or corruption.

2. The second part of the document focuses on the implementation of robust internal controls and risk management frameworks. It outlines the need for regular audits and assessments to identify potential vulnerabilities and ensure that organizational policies are effectively enforced. This section also discusses the importance of employee training and awareness programs in fostering a culture of integrity and ethical conduct.

3. The third part of the document addresses the challenges of data security and privacy protection in the digital age. It provides guidance on how to safeguard sensitive information from unauthorized access, disclosure, or misuse. This includes recommendations for implementing strong encryption protocols, access controls, and incident response plans to mitigate the impact of potential security breaches.

4. The fourth part of the document explores the role of external stakeholders and the public in ensuring transparency and accountability. It discusses the importance of open communication, timely disclosure of information, and the establishment of effective grievance redressal mechanisms. This section also highlights the need for regular engagement with citizens and the media to build trust and confidence in the organization's operations.

5. The fifth and final part of the document provides a summary of the key findings and recommendations. It reiterates the importance of a holistic approach to governance, one that integrates ethical values, sound financial practices, and effective communication. The document concludes by expressing a commitment to continuous improvement and the pursuit of excellence in all aspects of the organization's performance.

( - )

(Conversion Factor)

( )

( )  
( - )

:-

:-

:-

:-

:-

:-

:-

:-

:-

:-

:

: //

:

-

-

-

-

-

-

- I

- II

-

-

-

-

-

-

-

-

-



- مقال الاستاذ مكرم صادر

نظام التقاعد والحماية الاجتماعية : الفشل ليس قدرأ  
(نشرة جمعية المصارف اللبنانية عدد ٧ - تموز ٢٠٠٤)

<< >>

<< >>>>

!!! . .

( )

%

( )

(Pension Funds)

( )

:

( )



## Defined Contribution

...

!

- مقال الاستاذ عدنان الحاج

أهمية مشروع ضمان الشيخوخة تستوجب نقاشاً على المستوى الوطني - قيمة الحد الأدنى للأجور ومعدلات الاشتراك ومصادر التمويل أبرز نقاط

(جريدة السفير ٢ آب ٢٠٠٤)

. %

\_\_\_\_\_

:

(. . )

>> :

<<...

%

)

%

(

\_\_\_\_\_ -

:

:

:

:

(% )

-

-

-

%

( % )

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%

%





مبنى ستاركو، بيروت

هاتف وفاكس: ٣٧٣٢٤٧ - ١ - ٩٦١

[tajaddod@tajaddod.org](mailto:tajaddod@tajaddod.org)

[www.tajaddod.org](http://www.tajaddod.org)

حركة التجدد الديمقراطي 